

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1> <p style="text-align: right; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">D2021-24</p>
---	---

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES			Le 24 septembre 2021 à 20 heures 15 , les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel , DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane , MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, Procuration : Absents : MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, CHARREAU Samuel Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	
Date de la convocation 13/09/2021 Date d'affichage 27/09/2021			

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA CONVENTION DU PLAN DE RELANCE DU SOCLE NUMERIQUE DES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Plan de relance – continuité pédagogique « Appel à projets pour socle numérique dans les écoles élémentaires ». L'investissement s'élèverait à 3 500€ par classe soit 7 000€ et le fonctionnement des services et ressources numériques à 20€ par élève soit 800€. L'investissement serait financé à 70% par l'Etat et le fonctionnement à 50%.

A ce titre, il est nécessaire d'établir une convention entre les parties afin de finaliser le dossier.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de lui délivrer l'autorisation pour signer la convention du plan de relance du socle numérique des écoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents afférents au dossier du plan de relance – continuité pédagogique Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.

Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune de Créancey

Utilisateur : GATHELIER Catherine

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	D2021_24
Date de la décision :	2021-09-24 00:00:00+02
Objet :	24 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA CONVENTION DU PLAN DE RELANCE DU SOCLE DES ECOLES
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.1 - Enseignement
Identifiant unique :	021-212102107-20210924-D2021_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
021-212102107-20210924-D2021_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	905
Nom original :		
24 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA CONVENTION DU PLAN DE RELANCE DU SOCLE DES ECOLEES .pdf	application/pdf	165289
Nom métier :		
99_DE-021-212102107-20210924-D2021_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	165289

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 septembre 2021 à 16h04min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 septembre 2021 à 16h04min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 septembre 2021 à 16h04min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 septembre 2021 à 16h04min22s	Reçu par le MI le 2021-09-27